

Béatrice Raynaud-Tiercelin, nouvelle présidente de l'association AVF

Fondée il y a 41 ans, l'AVF (Accueil des villes françaises) a pour vocation d'accueillir les nouveaux arrivants dans la ville et les personnes en recherche de lien social.

LE MESNIL-ESNARD

Jeudi 20 octobre, les 122 adhérents de l'association mesnilaise étaient invités à la salle des fêtes pour une assemblée générale extraordinaire et ordinaire. Après quelques mots du maire Jean-Marc Vennin, les 80 membres présents ont validé, à l'unanimité, la nouvelle charte du réseau national qui renforce l'incitation au bénévolat, les moyens d'action, l'organisation générale et l'utilisation d'un même logo. De nouveaux sta-

tuts et un règlement intérieur ont aussi été acceptés.

Résultat équilibré côté finances

Les rapports se sont ensuite enchaînés. Pour le bilan moral, la présidente a rappelé les actions menées en 2021, à savoir les quinze cafés d'accueil, la formation Être accueillante et surtout la cérémonie du 40e anniversaire de l'AVF Le Mesnil-Esnard. Côté finances, les charges et les produits ont présenté un résultat équilibré à 14 774 euros, avec une subvention de 600 euros par la Ville, 500 euros par le Département de la Seine-Maritime, ainsi qu'une somme de 9 015,26 euros reprise des provisions pour équilibrer les comptes, suite à la minimisation des cotisations pendant la pan-

démie et les sommes engagées pour l'organisation de l'anniversaire.

Un nouveau Conseil d'Administration

Comme le demande la loi dorénavant, la valorisation des bénévoles a été estimée à 20 586 euros et 2 439,46 euros pour les services en nature. Pour le rapport d'activité, les animatrices de chaque activité (sorties, travaux manuels, animation musicale, etc) ont fait un tour d'horizon de la saison.

Pour finir, un nouveau Conseil d'Administration a été élu (Catherine Amand, Danièle Chantrenne, Nicole Huré, Maryvonne Langlet, Annick Maréchal et Viviane Massire) avec toujours à sa tête Béatrice Raynaud-Tiercelin.



Un nouveau Conseil d'administration a été élu pour trois ans pour l'association Accueil des Villes Françaises (AVF). Le Bulletin